

# Sigale : premier budget de mandature



**Le maire, Arnaud Prigent, entouré de son nouveau conseil municipal.**

(Photo D. O.)

Entouré de son conseil municipal, le maire, Arnaud Prigent, a laissé sa nouvelle 1<sup>re</sup> adjointe, Stéphanie Gordolon, présenter, afin de mettre aux votes, les différents comptes, qui clôturent

et heure. Un prêt relais sur deux ans devant palier cette situation.

Concernant la fiscalité directe locale, la taxe foncière sur les terrains non-bâties doublera. Elle passera de 15,59 % à

l'année 2019, puis le budget primitif pour 2020. Si les deux comptes (mairie et trésorerie) laissent apparaître un déficit de 167 301,60 euros, le maire s'en explique par une non rentrée de subventions en temps

30 %, portant la recette à 1 100 euros. Pour le budget primitif, pas de nouveaux travaux d'investissement inscrits mais la fin des travaux en cours. L'équilibre dépenses-recettes d'investissement s'élève à 1 015 752,71 euros avec un budget de fonctionnement de 344 261,02 euros.

La dotation cantonale et aménagement de la voirie obtenue par le maire auprès du Département s'élève à 40 000 euros. Elle va permettre entre autres de neutraliser l'affaissement actuel sur la route du Colombier.

**DANIEL OLIVARI**